

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



DURÉE DU CONTRAT

2 ans

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

450h par an

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous avez entre 15 et 29 ans et vous avez terminé le cycle du collège (3ème, 3ème DP6...)

Dérogation possible selon votre profil.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Techniques d'expression et de communication
- Mathématiques
- Connaissances humaines et sociales
- Education physique et sportive

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET SCIENTIFIQUE

- Sciences du sol : études des propriétés du sol, travail et amélioration des sols
- Climatologie : influence des facteurs climatiques sur les végétaux
- Biologie végétale : nutrition minérale et hydrique, photosynthèse et respiration, reproduction et multiplication des végétaux

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- Principaux éléments d'un jardin
- Construction d'éléments simples (dallage, murets, rocailles...)
- Reconnaissance des végétaux (exigences et utilisations)
- Plantation et entretien des principales espèces
- Création et entretien des gazons
- Economie et vie de l'entreprise



**AIDE À LA RECHERCHE D'ENTREPRISE SUIVI INDIVIDUALISÉ FORTS TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN
INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE UN DIPLÔME UNE RÉMUNÉRATION
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE GRATUITÉ DE LA FORMATION** (Formation financée par le Conseil Régional Rhône-Alpes et la taxe d'apprentissage).



DÉBOUCHÉS :

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du CAPA peut poursuivre vers un BPA (niveau V ou IV), Bac Pro Aménagements Paysagers en 3 ans ou sur 2 ans sur entretien individuel

MÉTIERS

Employés des entreprises de travaux paysagers, services espaces verts des collectivités



LES + PÉDAGOGIQUES

Formation travail en hauteur

Concours de reconnaissance des végétaux

CONTACT :

Lycée Horticole et Paysager LYON PRESSIN
81, Chemin de Beaunant
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Tél. : 04 78 56 73 80

Fax : 04 78 56 73 81

st-genis-laval@cneap.fr

www.lyceehorticole.com